

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2209

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association Lamartine pour l'organisation du festival "Lamartine à la plage" du 23 au 25 septembre 2016 à la Friche Lamartine dans le 3e arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2209 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION LAMARTINE POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "LAMARTINE A LA PLAGE" DU 23 AU 25 SEPTEMBRE 2016 A LA FRICHE LAMARTINE DANS LE 3E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lamartine sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de « Lamartine à la plage » qui se déroulera du 23 au 25 septembre 2016.

L'Association Lamartine a pour but la gestion immobilière et technique du site Lamartine ainsi que la valorisation de ses activités en particulier en direction de son territoire.

Suite à la fermeture de la Friche RVI fin 2010, 3 500 m² rue Lamartine ont été transformés en ateliers, studios, bureaux et lieux de répétitions. La Friche Lamartine est un site de création et de production artistique où se croisent plusieurs arts : peintures, sculpture, gravure, musique, arts du cirque, spectacle vivant, artisanat théâtre, poterie...

La première édition de « Lamartine à la plage » a eu lieu en 2013 lors du festival *Tout l'monde dehors*.

En 2015, 2 500 personnes ont participé sur les 3 jours avec une trentaine de propositions artistiques, plus de 100 artistes et une centaine de bénévoles qui participent à cet événement qui permet au public de pénétrer dans l'univers de la Friche. Il a été libre d'explorer, de questionner et surtout de s'essayer aux multiples formes artistiques qui s'expriment aujourd'hui dans ces locaux.

La quatrième édition du festival proposera à nouveau aux spectateurs des promenades sonores dans le quartier de Montchat, des ateliers (sérigraphie, photographie, etc.), des spectacles jeune public, des étapes de création, des concerts et des propositions artistiques participatives (mapping, projection vidéo sur la façade de la Friche...). Un village avec snack, buvette et parasols ainsi qu'un repas partagé le dimanche midi composeront également un cadre estival convivial où se rencontrer entre deux spectacles.

L'Association collabore avec la prévention spécialisée de la SLEA (Structure Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) qui mène une action de prévention et d'éducation auprès des jeunes de 12 à 21 ans sur plusieurs secteurs dans le 3^e arrondissement. Ce partenariat permet de faire découvrir à des jeunes en difficulté la Friche Lamartine et ses activités. Les artistes et les jeunes travaillent ensemble pendant l'événement : montage de la scénographie, animation d'atelier de sérigraphie et soutien à la sécurité du site.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin :

- de faire découvrir un lieu de création original et unique aux Lyonnais ;
- d'œuvrer pour le développement des différents arts ;
- de créer un lieu de convivialité, favorisant le lien social dans le 3^e arrondissement ;
- de développer des ateliers collectifs pour développer la créativité du public auprès des artistes.

Le budget de l'événement s'élève à 44 000 euros.

En 2015, l'Association a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon et le budget de cette manifestation était de 36 645 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association Lamartine, je propose de lui allouer une subvention de 2 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'Association Lamartine, pour l'organisation du « Lamartine à la plage » du 23 au 25 septembre 2016, à la Friche Lamartine dans le 3^e arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN